

ANARCHO SYNDICALISME

ISSN 1240-0009
CCPAP 0921 S89086

L'EN-VERT DU DECOR

/// **ECOLOGIE** /// RIEN
N'EST BONN DANS LE
CLIMAT

/// **SOCIETE** /// LE
TERRORISME, LES
MYSTIFICATEURS ET
NOUS

/// **CYBERNETIQUE** ///
RESEAUX ASOCIAUX

/// **GAUCHISME** /// LE
GAUCHISME DES
IMBECILES // SUR LE
COMITE JUSTICE-VERITE
ET SES AVATARS
ACTUELS

/// **ANTHROPOLOGIE DU
POUVOIR** /// POURQUOI
L'HOMME N'EST PAS UN
COCHON COMME LES
AUTRES

/// **INTERNATIONAL** ///
ROJAVA LIBERTAIRE ?

/// **HISTOIRE** /// LA
GRANDE RÉGRESSION
D'OCTOBRE 1917

/// **NATIONALISMES** ///
POUR LA LUTTE DES
CLASSES CONTRE LA
LUTTE PATRIOTIQUE



2 EUROS /// N°157
Janvier-Février 2018

CNT AIT | RESISTANCE POPULAIRE AUTONOME

ENTRE IMPOSTURES ET ILLUSIONS

Il existe, depuis un certain nombre d'années, un intérêt palpable et croissant du public pour les conséquences écologiques et sanitaires liées à la production et à l'utilisation de molécules de synthèse (herbicides, insecticides, etc). Nous prenons maintenant conscience des répercussions universelles et catastrophiques que l'utilisation de ces produits fait peser sur l'humanité toute entière. Le progrès technologique permanent tant vanté jusqu'ici et qui a justifié qu'on lui sacrifie tout, au motif qu'il prétend être à même de trouver des solutions techniques à tous les problèmes créés, semble tout à coup avoir perdu de son attrait au point d'avoir disparu du discours dominant remplacé par le concept d'innovation – terme qui, socialement, apparaît comme moins engagé. En même temps, la désinformation s'appuie sur l'idée que le travail et la lutte contre le chômage primeraient sur tout, rendant, encore et toujours, la croissance indispensable.

L'opinion publique, bien que de façon parcellaire, se sent de plus en plus concernée et se mobilise autour des sujets sanitaires. Cette prise de conscience amène les populations à chercher plus loin pour trouver une solution et aboutira forcément à une remise en cause du système capitaliste lui-même. Pour éviter d'en arriver là, les classes dirigeantes, à travers leurs serviles administrateurs, tentent de donner de l'espoir en essayant d'entrer en résonance avec les initiatives qui naissent un peu partout ; surtout si l'orientation de celles-ci est d'en appeler aux États et aux firmes pour trouver une solution. Le cas du tribunal Monsanto en est un exemple récent. C'est d'ailleurs ici que le concept d'écocide tente de prendre racine ; à côté de celui de la violation des droits humains fondamentaux. Mais comme c'est souvent le cas, en droit international, les décisions de ce tribunal ne sont pas contraignantes et, de fait, en appellent au pouvoir des États pour qu'elles soient suivies d'effets. Par ailleurs, nous pouvons, également, noter que le courant moraliste qui souffle depuis quelques années tend à créer la réceptivité nécessaire à intégrer un discours conformiste.

« L'assemblée des peuples », qui s'est tenue en parallèle de ce tribunal, a déclaré vouloir mettre en place des stratégies contre les problèmes causés par l'agriculture industrielle afin de travailler pour un développement vraiment durable. Même, le très capitaliste Nicolas Hulot a encouragé l'initiative. Ce vertueux soutien en dit long quant à la complaisance de la démarche vis-à-vis du capitalisme. L'un des objectifs déclarés du tribunal est de mettre à la disposition des populations des moyens légaux et conformes pour poursuivre les multinationales présumées coupables, selon elles, d'écocide.

Créer le crime - avec ses sanctions - dans le droit servira à sauver la face et à moraliser le capitalisme. La démarche, qui serait d'inciter les États, dans leur ensemble, à imposer des législations contraignantes, se calque sur celle de l'État de droit, lequel serait hautement moral car subordonnant la puissance publique à des règles juridiques. Nous savons, aujourd'hui, ce qu'il en est en matière d'État de droit puisqu'il se confond désormais avec l'état d'urgence permanent. Il est clair, et nous l'écrivons régulièrement dans nos articles, que les États sont, depuis toujours, à la botte du patronat et de ses intérêts – que celui-ci apparaisse, aujourd'hui, sous les noms de multinationales ou d'entreprises, cela n'y change rien.

Nous sommes bien conscients que malgré la bienveillance apparente de la démarche, celle-ci est, par nature, trompeuse. En effet, la légalité est seulement un leurre qui aidera les multinationales incriminées à s'adapter à de nouvelles règles pour mieux survivre en tant que telles ; et se consolider, au besoin, à coups de généreuses subventions de "bon" argent public. Nous ne doutons pas que le prix à payer pour la mise en conformité du capitalisme avec de nouveaux standards se traduira par la création de nouveaux marchés qui généreront, en plus de l'aggravation de la plupart de ceux qui existent déjà, d'autres problèmes. Créer le crime dans le droit est simplement l'aveu que le crime continuera d'exister mais que, à l'avenir, la morale légale veillera à punir les méchants. Le capitalisme crée les conditions qui rendent le crime possible et seule une révolution so-

ANARCHOSYNDICALISME !

CNT/AIT, 7, Rue Saint-Rémésy, 31000 Toulouse
contact@cntaittoulouse.lautre.net

ABONNEMENTS

Tarif normal : 10€

Abonnement de soutien : 20€

Chèques à l'ordre de :

CDES - CCP 3087 21 H Toulouse

A l'adresse : CDES, 7 rues St Rémésy 31000 Toulouse

Pour tout problème d'abonnement :

contact@cntaittoulouse.lautre.net

POUR SAVOIR SI VOUS ETES A JOUR DE VOTRE ABONNEMENT :

Le numéro qui figure en bas de la bande-adresse est le dernier numéro compris dans votre abonnement. S'il est inférieur au numéro de publication qui figure sur la couverture, vous êtes en retard. N'hésitez pas à nous signaler toute erreur.

REPRODUCTION DES ARTICLES

LA REPRODUCTION DE NOS ARTICLES EST LIBRE SOUS RESERVE D'ETRE PRECEDE DE LA MENTION :

"Anarchosyndicalisme ! 157 / Janvier-Février 2018 / cntaittoulouse.lautre.net"

ANARCHOSYNDICALISME ! publication bi-mestrielle de la CNT-AIT Grand Sud

7, Rue Saint-Rémésy, 31000 Toulouse - Imprimé le 19 Décembre 2017 sur les presses d'Axion-Repro 9, Rue Bessières, Montauban - directeur de la publication: Entremont Nicole

Rien n'est Bon dans le climat

ciale est à même de créer les conditions permettant de régler les problèmes que crée le capitalisme ; et pas seulement en matière sanitaire et environnementale. Une révolution sociale est un devoir pour l'Humanité ; tous les États la craignent car elle signifierait leur disparition ; mais c'est, pourtant là, et uniquement là, que réside la solution. Face aux coûts exorbitants, humains mais surtout financiers, qui se profilent à l'horizon, les dirigeants et leurs sbires prennent conscience que cela risque de les mettre dans une impasse dont ils soupçonnent qu'elle pourrait bien leur être fatale. Ils sont donc condamnés à (ré)agir pour sauver leurs privilèges. Les initiatives, telle que celle du tribunal Monsanto, devraient donc forcément finir par les séduire puisqu'elles leur permettront de consolider et de recycler leur pouvoir. Du moins, ainsi l'espèrent-ils. ▀

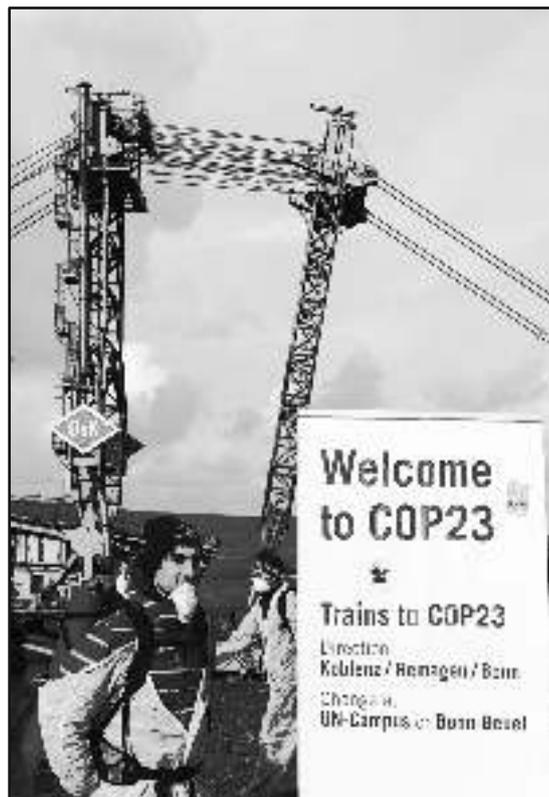
Du 06 au 17 novembre dernier, s'est tenue à Bonn (en Allemagne) la conférence annuelle de l'ONU sur le climat (COP 23). Ce sommet fut conçu, dès le départ, comme une « réunion de travail » car il ne s'agissait que de discuter des questions techniques en lien avec la mesure des émissions polluantes et de préparer des propositions qui seraient, éventuellement, votées l'année prochaine, lors de la COP 24, en Pologne. Cela n'a pas empêché certains politiciens d'affirmer que cette conférence avait été « un succès ».

Ainsi la ministre allemande de l'Environnement déclara-t-elle : « Nous étions, ici, témoins d'un nouvel esprit » et « c'était l'esprit de Paris ». Nous rappelons que, à Paris, les chefs d'États s'étaient fixés comme objectif de limiter le réchauffement climatique à 2°C en moyenne globale par rapport au niveau pré-industriel. Or, les nouveaux chiffres, pour 2017, indiquent une nouvelle hausse de quelques 2% des émissions polluantes de CO², principal gaz à effet de serre. Ça ne promet rien de bon, vu qu'il faudrait, dès maintenant, commencer à réduire significativement les émissions pour que cet objectif crucial soit atteint. Au-delà de ce seuil, les conséquences seront imprévisibles.

Pourquoi les émissions se sont-elles accrues, en dépit de la bonne volonté exprimée par les États, lors de la conférence de Paris ? La raison n'est pas que les États-Unis (responsables de 15% des émissions mondiales) se sont retirés de l'accord de Paris. Cela est, plutôt, dû à la croissance économique de la Chine (émettrice de 25 % des émissions totales), cette année. Dans les pays en développement, dont la Chine fait partie, parler de croissance économique, c'est dire encore plus de pollution. Et les accord mondiaux, comme le célèbre protocole de Kyoto, ne prévoient pas de restrictions pour les pays en développement. Il ne s'agit pas, ici, de diaboliser ces pays qui sont entrés plus tardivement dans l'ère industrielle, car les pays développés ne tiennent pas non plus leurs promesses.

Ainsi, l'Allemagne va manquer son objectif qui est de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 40% en 2020 par rapport à 1990. S'attendre à 32% serait plus réaliste. A à peine 50 km de Bonn, se trouve la mine de lignite de Hambach. Devant la Chine, l'Allemagne demeure le premier producteur mondial de lignite (la majeure partie de l'électricité allemande est produite dans des centrales thermiques) et parmi les dix centrales électriques les plus polluantes, en terme de CO², en Europe, cinq sont allemandes. Les nombreux militants écologistes du groupe « Ende Gelände » (jusqu'ici et pas plus loin) occupant le site de Hambach ont bien mis en relief cette ambivalence perverse de l'État allemand qui tente de se donner un nouveau profil écologiste (sortie du nucléaire, développement durable, végétarisme, etc.). Une fois de plus, nous constatons que l'écologie et le capitalisme font bon ménage dès lors qu'il s'agit de conquérir de nouveaux marchés et d'augmenter les profits.

La crise écologique ne trouvera une solution qu'avec une révolution libertaire et mondiale qui aboutira à une économie véritablement humaine. ▀



Réseaux asociaux

Cet article est fondé, sur les travaux et la réflexion de Jean Michel Wizenne, auteur et conférencier sur le thème de « Anarchisme et Résistance Indigène ». Facebook, Twitter, Instagram, Youtube sont des réseaux sociaux virtuels qui donnent naissance à des liens sociaux virtuels au sein de communautés toutes aussi virtuelles, ce qui engendre des rapports sociaux effectivement virtuels. Certaines études de sociologie, portant sur les pays développés, démontrent que le véritable lien social ne cesse de se dégrader, voire carrément d'être menacé par une certaine conception d'internet.

Les rapports sociaux inscrivent les humains dans une trajectoire de vie à travers des interactions et des liens d'interdépendances. La socialisation, qu'elle soit familiale, culturelle, et/ou professionnelle, contribue à la construction d'une identité propre. La déconstruction de ces liens sociaux, à la suite d'un événement dit de rupture, peut amener l'individu à entrer dans la spirale de l'exclusion. Ces rapports peuvent être de plusieurs types : rapport de domination (patrons/ouvriers), rapport de coopération (amis/amis) ; ils peuvent être de type macro ou micro-social.

Quand, aujourd'hui, nous parlons de réseaux sociaux, nous oublions systématiquement de rajouter le terme « virtuel ». En omettant ce terme, nous nous biaisons nous-mêmes. En effet, le langage, s'il sert à la communication, sert d'abord à articuler notre propre pensée. Le fait d'omettre systématiquement de rajouter le mot « virtuel » à « réseaux sociaux » (liens sociaux qui ne sont pas réels) induit un effet certain sur une nouvelle génération (les moins de 25 ans, par exemple) qui conçoit les rapports sociaux à travers des communautés du net. Autrement dit, le rapport social devient, en fait, un rapport virtuel.

Première particularité, il faut acquérir et posséder un ordinateur, une tablette ou un smartphone ; un produit issu de la technologie. Sans la technologie, cette version moderne du rapport social dégradé, au sens propre du terme, reste hors de portée des moins fortunés. Jean Michel Wizenne souligne aussi que l'une des plus grandes angoisses de l'être humain, c'est de se retrouver exclu d'un groupe, d'une communauté, ou de la tribu ; pour une raison ou pour une autre. Il est important de le signaler, car c'est ce qui permet de comprendre que c'est un point de pression vital pour la vie en communauté que d'avoir accès à ces réseaux sociaux virtuels. Il existe un autre point de pression qui ne se ressent pas encore, mais qui est déjà présent et qui ne fait que s'accroître ; c'est l'augmentation des régulations du com-

portement et des idées exprimées sur la toile, afin que l'individu soit d'abord accepté puis soit maintenu au sein de la communauté. Cette pression d'exclusion équivaudra bientôt à être rejeté d'un monde auquel il sera considérée comme indispensable et normale. Cette exigence est une notion extrêmement puissante dans une société comme la nôtre où le conformisme est une vertu.

Un autre point important, c'est la régulation, ou plus exactement l'auto-régulation. Pour expliquer cette pensée, l'auteur donne un exemple : « *Nous avons tous regardé une de ces innombrables vidéos nous expliquant que, à cause des attentats, internet sera encore plus surveillé et que, bien sûr, c'est un danger pour la liberté d'expression ; et que les gouvernements se servent de ce prétexte pour serrer la vis et contrôler le net. Ce sont des vidéos très sérieuses, faites par des gens aux mines graves qui donnent l'impression d'être des experts, mais posez-vous la question : comment cette surveillance se fait-elle en pratique ? Bien sûr, certains fichages massifs, selon des mots-clés, existent depuis le début du net, mais avez-vous déjà vu beaucoup de gens qui, après avoir tenu des propos subversifs contre le gouvernement, le système, et autres, sur internet, se soient fait embarqués par le GIGN ?* ».

Par contre, ce qui est en train de changer, c'est l'apparition d'une suspicion des internautes sur certains sujets, c'est-à-dire « l'auto-régulation » envers certains sujets ou propos. Cette auto-censure, par peur du fichage/flicage, fera disparaître la véritable subversion (la parole libre) du réseau social, pour se transformer en une subversion formatée, autorisée et tolérable. Le tour de force, c'est que ce sont les structures dominantes qui définiront la manière dont nous pouvons être subversifs envers le système, donc envers elles-mêmes. Quel meilleur contrôle, finalement, pour une structure dominante que de définir elle-même ses propres dissidents, autorisés, validés, labellisés.

Les produits de la technologie, tel le smartphone, sont le résultat d'une collaboration, d'une négociation, et d'un rapport de forces entre les scientifiques (structure dominante dans le domaine de la recherche), les industriels (structure dominante dans la technologie), les capitalistes (structure dominante en économie), les publicistes (structure dominante dans le domaine du commerce), les banquiers (structure dominante dans le domaine de la finance), les magistrats (structure dominante dans le domaine du droit) et les politiciens (structure dominante dans la loi), sans oublier les lobbies (structure dominante dans le monde des affaires et de la politique - et fer de lance d'une corruption feutrée). Autrement dit, un smartphone, c'est le résultat d'un rapport de forces entre les structures dominantes de la société.

Alors, pouvons-nous, à travers ce produit et l'accès qu'il nous donne aux nouveaux rapports sociaux,

nous émanciper des structures dominantes dont il est le produit ? Certainement pas, car ces structures dominantes, via les zones de rapports sociaux, injectent des subjectivités, c'est-à-dire des idées préconçues, des modèles de comportement, des façons de s'exprimer, des images de marque, au sens propre et figuré et qui vont permettre à certains individus de s'identifier à certaines communautés. Tout cela se fait selon les critères qui ont été extirpés, et mis en bases de données, par les informations issues de votre profil. De cette manière, et au travers de toutes ces subjectivités introduites par les structures dominantes, un certain type de comportement va être favorisé par une certaine façon de penser et surtout par une certaine façon de réagir, face à telle ou telle information ou situation. Notion de réaction et façon de réagir sont donc les plus visées parce que, dans une société où le consentement doit être fabriqué et le comportement systématisé, c'est moins l'action des gens qui est recherchée que le contrôle de leurs réactions face à une situation.

Nous vivons dans une société qui, certes, a changé de forme, mais dont le pouvoir s'exerce toujours traditionnellement verticalement. Chaque étage y opère une pression sur l'étage inférieur, mais il faut aujourd'hui y ajouter un élément de plus, élément que nous pouvons qualifier de réticulaire, c'est-à-dire un enchaînement ou une profusion de réseaux horizontaux, comme une toile d'araignée, au-dessus duquel les structures dominantes, par le biais des subjectivités, façonnent le monde à leur guise sans subir la contrainte de l'espace-temps. En effet, avec la vitesse des moyens de transport et l'instantanéité des flux d'informations, partout dans le monde, ces structures dominantes peuvent agir, provoquer, maintenir, faire et défaire tout cela, maintenant (dans l'instant).

Les dommages collatéraux les plus dramatiques, en ce qui concerne le comportement sont une espèce d'inversion de la réalité, de plus en plus poussée et caricaturale. Nous avons tous constatés, que l'anonymat, et le fait d'être inaccessibles physiquement, a mis à jour un des aspects les plus abjects de l'être humain : une certaine lâcheté qui se cache derrière un feint « courage » exacerbé par la tentation de se donner une image qui n'est pas la sienne. Beaucoup de gens, dociles dans la vie de tous les jours, se sont découverts une vocation révolutionnaire, rebelle et contestataire sur la toile, chaque soir, pour mieux retourner à une docilité réconfortante le lendemain, tout cela confortablement à l'abri derrière un avatar représentant la manière dont ils aimeraient être perçus dans le réel, c'est-à-dire par les autres. Nous pouvons aussi parler d'autres individus, peu doués pour le courage mais qui se sont sentis renaître à travers un personnage sans peur et sans reproches. Ils se sont découverts des élans humanitaires virtuels avec de l'empathie à foison, de l'intérêt virtuel pour diverses luttes et combats variés et perdus d'avance. Le combat perdu d'avance est une parti-

cularité essentielle du combat qui doit être choisi. Cela permet d'être seul contre tous et d'accuser le système monstrueux de, toujours, gagner à la fin ; le combat perdu d'avance est un indice de sacrifice, et donc de courage et de générosité. C'est une « nouvelle » façon d'être facilement « courageux », d'autant plus qu'il permet de ne rien faire. C'est ce qui s'appelle rêver sa vie.

Mais le plus intéressant, ce n'est pas la nature des comportements ou des sentiments excités par l'anonymat ou l'aspect virtuel de la toile. Pour Jean Michel Wizenne, le phénomène suivant est plus important encore. C'est le fait que, dans cette société où les pressions sont multiples et de plus en plus difficiles à supporter, cette explosion de traits de caractère, authentiques ou inventés, sincères ou exagérés, se soucie du comportement ou de la manière dont les autres vont le percevoir alors que, pourtant, ce n'est pas produit dans le réel mais dans le virtuel. Et ce qui est encore plus alarmant, c'est que beaucoup de ces gens, issus de cette nouvelle génération, adoptent des personnalités ou des comportements virtuels de plus en plus marqués, engagés, extrêmes, tout en étant de plus en plus lisses, sans relief et sans véritables interactions franches dans le réel ; et là, c'est l'avènement d'un vrai futur problème. C'est comme si, pour ces gens, le réel était devenu un espace insipide, à supporter en attendant la zone du rapport social virtuel tout en y concentrant déjà leurs actions, leurs réactions et leurs interventions. L'hypothèse, c'est que l'exclusion de la communauté, le rejet du groupe, le bannissement de la tribu, cette grande peur de l'être humain, favorise l'attachement à un comportement, même caricatural, dans la zone virtuelle. Parce que, de nos jours, pour de plus en plus de gens, dans le réel, le groupe, la communauté, le lien n'existent déjà plus et le seul danger qu'ils risquent, c'est l'expulsion des zones virtuelles, c'est-à-dire de la zone des "vrais nouveaux rapports sociaux".

Pour toute personne voulant une alternative à cette aliénation profonde, à cette agonie de notion de conscience sociale, pour toute personne voulant une alternative à ce programme, pensez-vous qu'il soit possible de remédier ou de pouvoir agir avec cette même technologie, avec ces mêmes zones de rapports sociaux, avec ces mêmes communautés du web, lesquels ne sont finalement que les produits des structures dominantes les plus puissantes de notre société ?

Nous devons constater que, pour s'écarter de la nébuleuse virtuelle et quel que soit le projet individuel ou collectif à mettre en œuvre pour l'avenir, ces nouvelles zones de liens sociaux peuvent servir à la connexion des gens de bonne volonté mais absolument rien de concret ne doit s'y faire ou s'y planifier, et rien ne doit se décider au sein de ces zones de dictature sensorielle ; tout doit se tenter dans le réel et surtout à contre-pieds de la musique sur laquelle ils essayent de nous faire danser. ▀

Le terrorisme, les mystificateurs et Nous

Nous écrivions dans notre n°155 qu'il n'existe strictement aucun rapport entre certaines mises en pratique des nouvelles lois anti-terroristes et les faits qui ont motivé l'état d'urgence. Nous y dénoncions aussi bien l'inutilité de ces lois, supposées de lutter contre le terrorisme, que l'opportunisme de leur application. Inutilité, et les statistiques de l'État le prouvent, car ces lois déclarant l'état d'urgence n'ont, en aucune façon, permis de lutter plus efficacement contre le terrorisme. Leur application a été opportuniste car l'État les a utilisées pour s'attaquer à des opposants politiques n'ayant rien à voir avec le terrorisme. Ainsi des militants libertaires (donc athées, sans dieux), dont un compagnon de la CNT AIT, ont été condamnés en vertu d'une loi édictée pour lutter exclusivement contre le terrorisme religieux. Une fois de plus, l'État montre qu'il ne craint pas de paraître absurde pour parvenir à ses fins.

La véritable préoccupation du pouvoir ne semble, donc, pas tant être le terrorisme des fanatiques religieux qu'une prétendue nébuleuse anarcho-libertaire, plus fantasmée que réelle, et qu'il a ressorti de son chapeau à l'occasion de faits s'étant produits dans la région de Grenoble/Meylan, faits que les media ont présenté de manière caricaturale en montant en épingle leurs conclusions. Cela ne nous étonne pas, mais ce n'est pas cette mascarade qui a attiré notre attention.

En revanche, ce qui nous a vraiment interpellés, c'est la stigmatisation à laquelle s'est livré, par exemple, le secrétaire général du syndicat Vigî de la police nationale*1, à propos « *des activistes [sous-entendu anarcho-libertaires] partis combattre Daesh et Bachar Al-Assad, en Syrie, au côté des kurdes* ». Lorsqu'il précise son discours, volontairement et idéologiquement orienté, il affirme que « *lorsqu'ils reviennent sur le territoire, ils [ces activistes] maîtrisent les techniques de guerre* » et il ajoute que « *ni la DGSI, ni le renseignement territorial ne les suivent* » et que « *une fois rentrés, on ne sait pas ce qu'ils font, ni où ils se trouvent* ». Cela nous laisse présager des intentions réelles du pouvoir. Il termine, d'ailleurs, en disant : « *Une chose est sûre : Ils sont de plus en plus redoutés* ».

Ces dernières paroles sont une incitation à la paranoïa générale. A défaut d'être dangereux (puisqu'ils sont redoutés !) d'un point de vue terroriste, le délire autour du fantasme anarcho-li-

bertaire a comme conséquence de mettre des individus partis combattre contre Daesh et/ou contre le tyran Al-Assad sur le même pied que les terroristes islamo-fascistes pro-daesh qui, eux, ont réellement commis des massacres et des assassinats, partout dans le monde contre des populations civiles. Il ne faut pas se laisser induire en erreur et croire que tous ceux qui sont partis combattre, aux côtés des kurdes, sont des libertaires. Il faut tenir compte que, sur place, sont présents des « volontaires » de toutes tendances. Les assimiler, tous et sans distinction aucune, à une prétendue mouvance anarcho-libertaire, c'est ce que cherchent les services de police. Bien que les propos de ce fonctionnaire puissent sonner comme une réponse à notre article, cité en début de page, nous savons que c'est simplement, la suite logique de l'instrumentalisation du terrorisme à l'encontre de toutes les formes de luttes contre l'État, le capitalisme et les religions et à l'encontre de toutes les tendances hostiles au capitalisme & consorts. Il nous apparaît clairement que le rôle du terrorisme islamiste a une finalité policière puisqu'il permet à l'État de faire entrer l'état d'urgence dans le droit commun ; que cela soit voulu, ou non, nous savons que, de toute manière, c'est l'occasion qui fait le larron. Le but des actions terroristes n'est, au final, "peut-être" pas celui que le pouvoir et les media prétendent. De plus, la surenchère délirante à propos d'une mouvance anarcho-libertaire n'est pas innocente car cette dernière

n'a absolument rien de comparable avec le terrorisme bien réel que nous connaissons depuis plusieurs années*2*3. Le récent passage de Macron à Doha, où « il » a signé, avec l'aristocratie locale, de juteux contrats, notamment d'armement, alors que le Qatar est sans conteste un soutien avéré des terroristes, montre, d'une part, que les États ne s'embarrassent pas de morale dès qu'il s'agit de leurs intérêts, en particulier financiers, et que, d'autre part, le terrorisme islamiste est lié, de près ou de loin, aux intérêts capitalistes des uns et des autres. A l'évidence, capitalisme et religion font bon ménage*4. Faut-il s'étonner de la complicité qui existe entre des idéologies criminelles ?

Dans tous les cas, il y a, là, de la part des autorités, une volonté de discréditer les idées libertaires en stigmatisant des combattants de la liberté, éventuellement de retour en France et susceptibles de populariser leur expérience de vie et de lutte. L'existence d'un projet libertaire au Rojava, quel que soit son avenir et sa forme, prouve que tous les espoirs sont possibles pour ceux qui veulent bâtir un autre monde. Les idées libertaires gardent leur vigueur, un peu partout, et elles ne demandent qu'à renaître ; des militants libertaires de retour du Rojava peuvent favoriser cette renaissance. 🚧

*1_ <http://www.20minutes.fr/societe/2155311-20171021-ultra-gauche-groupuscules-redoutent-forces-ordre>

*2_ <http://www.leparisien.fr/faits-divers/pourquoi-les-militants-de-l-ultragauche-inquietent-les-autorites-18-10-2017-7338981.php>

*3_ Il n'en va pas de même avec les attentats terroristes de l'extrême-droite : <https://blogs.mediapart.fr/vilmauvel/blog/310117/le-terrorisme-dextreme-droite>

Ceux-ci sont d'une similitude frappante avec le terrorisme religieux.

*4_ <http://www.lefigaro.fr/societes/2016/06/21/20005-20160621ARTFIG00290-en-syrie-lafarge-se-serait-arrange-avec-l-etat-islamique.php>

*4_ https://www.lexpress.fr/actualite/societe/pourquoi-le-sable-fourni-par-lafarge-pour-paris-plages-suscite-la-polemique_1814269.html

*4_ <http://www.20minutes.fr/monde/1870171-20160621-syrie-cimentier-lafarge-passe-arrangements-etat-islamique>

LE GAUCHISME DES IMBECILES

Le Front, en politique, c'est une autre version du Mouvement. Comme lui, il est un assemblage hétéroclite d'individus et de de groupes disparates en vue d'un objectif commun. Le Front National s'était ainsi constitué de vieux débris, nazis et anciens de l'OAS, orphelins de Vichy et de l'Algérie française. Ils s'étaient alliés à des catholiques traditionnalistes et à des xénophobes invétérés ; leur ciment n'étant pas tant l'amour affiché de la France que l'antisémitisme qui, dans les années suivant la découverte des camps d'extermination, ne pouvait pas, décemment, s'afficher.

Aujourd'hui, nous voyons, à l'œuvre, un autre front, un front non déclaré, un front qui, lentement mais sûrement, a noyauté les partis de gauche et les syndicats, ainsi que le milieu (la mouvance gauchiste) qui se revendique autonome ; ce sont d'autres vieux débris, anciens staliniens et maoïstes en perte de vitesse, orphelins de Staline et du Grand Timonier. Ils ont donné la main à de nouveaux moralisateurs et à des anti-blancs particulièrement distingués, telle madame Maboula Soumahoro. Ce 22 novembre, sur LCI, cette universitaire de profession soulignait, et sans rire, que le camp d'été décolonial, organisé cette même année par des racistes, n'était pas interdit aux blancs « *puisque des femmes blanches, voilées, ont pu y assister* ». Si Madame Soumahoro a cru bon de ne pas nous

indiquer quel devait être le code vestimentaire exigé pour un homme blanc, elle a, par contre, trouvé sa place dans cette transversalité frontiste.



Comme autrefois, ce qui relie tout ce beau monde, ce n'est pas vraiment un amour affiché de l'égalité ou de la justice sociale mais, plutôt, la haine exclusive de l'Etat d'Israël, paravent d'un antisémitisme plus ou moins refoulé. Ce front-là, c'est un Front inversé car il est à la gauche ce que le front national fût à la droite, une tumeur honteuse. Même Mélenchon ne s'y retrouve plus. Voilà que ce 30 novembre, sur

France 2, il s'est pris les pieds dans le tapis (de prière ?) au sujet de Danielle Obono, députée de la France Insoumise, dénoncée pour ses positions racistes. Il l'a qualifiée, en direct, de militante antiraciste et antisémite. Le vertueux résistant en chef en a tout de suite demandé pardon, et il fut dit que ce fut un lapsus. Certes, il y en eût un, mais, au moins, d'une certaine manière, une vérité aura été dite.

A ce Front Inversé, il ne manque rien du totalitarisme. Avec lui, les tabous et les interdits reprennent vie et s'accumulent au-dessus de nos têtes. Avec Charlie-Hebdo, nous avons découvert qu'il ne fait pas bon se moquer des moustaches de Plénel ; comme autrefois il était sacrilège de se moquer de celles du « petit père des peuples ». De la même façon, critiquer le syndicat « Sud éducation » du 93 parce qu'il organise un stage sur des bases racistes, dont les séances sont interdites aux blancs, c'est risquer de se voir propulser dans une « fachosphère » d'assimilation. Quant à dessiner une paire de seins, dans le cadre d'une campagne de prévention contre le cancer, c'est l'assurance d'être excommunié par les nouvelles ligues de vertu.

Il y a un peu plus d'un siècle, il existait une expression lucide pour désigner les anticapitalistes judéophobes qui gangrenaient, de leurs fantômes puants, le mouvement ouvrier. À la suite de August Bebel, il se parlait alors de « socialisme des imbéciles ». Eh, bien ! ce front inversé, c'est bien le gauchisme des imbéciles !

Sur le comité vérité-justice et ses avatars actuels

L'exemple, que nous présentons ci-dessous, est emblématique de la déliquescence et de la stupidité qui, malheureusement, traversent, de long en large et en travers, certains milieux d'extrême-gauche ; n'oublions pas non plus la malhonnêteté, la fourberie, et le reste. Il est clair que, depuis les années 70', certaines franges de ces milieux se sont distinguées par leur incapacité à comprendre les idéaux dont ils se réclament (à moins qu'ils n'aient retenu que la corruption propre à leurs bureaucraties) ou simplement à essayer de comprendre ce que signifie vraiment la lutte des classes. L'objet, ici, n'est pas d'en dénoncer les raisons, mais plutôt d'illustrer cette réalité. Ce qui ressort de nos observations à propos de ces milieux, ou du moins, pour un certain nombre de leurs militants, c'est que l'incapacité de réflexion et d'analyse a, naturellement, cédé le pas à un moralisme, qui plus est, de très, très bas étage. C'était, dès les années 70', le terrain propice à la contamination et à l'émergence des idées post-modernes, en leur sein. Armés de quelques slogans et d'idées pré-conçues, ils sont prompts à l'anathème, tels des fanatiques, œuvrant sous couvert d'une prétendue lutte des classes.

Dernièrement, sur mon lieu de travail, il s'est passé un incident des plus hallucinants. Une jolie demoiselle, ouvrière de son état, s'est installée sur un poste de travail situé en face de celui d'un collègue. Et à chaque fois que ce dernier levait la tête (dans le cadre de son travail), les gauchistes qui l'observaient (au lieu de travailler !) ont estimé qu'il levait la tête pour lorgner les fesses de ladite jeune femme. Ils ont, également, estimé que c'était, donc, du harcèlement sexuel. L'explication de ces collègues, plus gauchistes que collègues d'ailleurs (en fait, des militants néo-maoïstes), est qu'un homme peut, sans même s'en rendre compte, se livrer à du harcèlement sexuel ; cela rien qu'en reluquant les fesses des femmes, et même si celles-ci ne s'en rendent pas compte. Selon eux, il faut veiller à ce que les mentalités changent, et blablabla ...

Apparemment, dans le contexte de la lutte anti-sexiste, la néo-logique voudrait qu'un homme supposé hétérosexuel soit forcément un oppresseur ! Sachant que le collègue en question (celui qui est accusé de harcèlement) n'a quasiment

aucun tabou pour parler de sexe, et qu'il est connu pour sa grivoiserie, cela ressemble à une attaque en règle au nom de la morale et des bonnes mœurs de la part des néo-maoïstes, gardiens de la morale, et forcément bien-pensants. Comment expliquer à ces individus que, au boulot, le collègue en question ne passe pas forcément son temps à regarder les fesses de la demoiselle ? Et que, même s'il est mal payé, il essaie surtout d'avancer dans son ouvrage plutôt que de mater le cul de sa voisine ; cela d'autant plus que la cadence de travail qui lui est imposée ne lui permet pas d'être trop inattentif.

Passons sur cette mésaventure qui, en fait, tient plutôt du règlement de compte entre collègues de boulot. Certains protagonistes d'extrême-gauche, imbibés de bigoterie, usent clairement de leurs théories pseudo-révolutionnaires à des fins de mesquinerie. Néanmoins, il faut souligner que, si cette manière de voir les choses sert à attaquer et à déstabiliser l'adversaire, c'est aussi une arme à finalité politique et qu'elle peut faire pas mal de dégâts, malgré tout.

En attendant, le collègue de travail est toujours étroitement surveillé par ses « gentils » camarades d'atelier. Ces charmants commissaires du peuple sont soucieux de voir évoluer sa mentalité jugée pas assez monastique à leur goût. C'est, sans aucun doute, au titre d'une soi-disant avant-garde révolutionnaire qu'ils veulent le « traiter » en lui offrant une réputation de gros dégueulasse libidineux. Bravo les gauchistes !

Cette anecdote n'est pas sans nous rappeler un cas historique, tragique et tristement célèbre :

L'affaire de Bruay-en-Artois.

L'affaire de Bruay-en-Artois est le meurtre d'une adolescente d'origine modeste qui n'a jamais été résolu. La victime s'appelait Brigitte Dewevre et vivait à Bruay-en-Artois (aujourd'hui, Bruay-La-Buissière). Après la découverte de son corps, le 06 avril 1972, le notaire de la localité, Pierre Leroy, et sa maîtresse, Monique Béghin-Mayeur, sont inculpés puis incarcérés alors que, Henri Pascal, le jeune juge d'instruction reconnaît ne posséder aucune preuve tangible de leur implication dans ce meurtre.

C'est alors qu'entrent en scène des militants d'extrême-gauche (NDLR : la Gauche Prolétarienne). S'apercevant que les deux individus mis en cause appartiennent à la bourgeoisie, ils les condamnent d'office et ils montent en épingle cette affaire avec l'intention d'en faire un symbole de la lutte des classes.

Dès le 04 mai, un comité portant le nom de "Vérité-Justice"

est créé afin de dénoncer "*l'information de classe fabriquée par la bourgeoisie*". Un tract est rédigé par les militants de la GP et il donne le ton : "*Une fille d'ouvrier qui venait paisiblement voir sa grand-mère a été mise en charpie. C'est un acte de cannibalisme. Quel que soit le verdict de la justice bourgeoise, Leroy devra subir celui de la justice populaire.*"

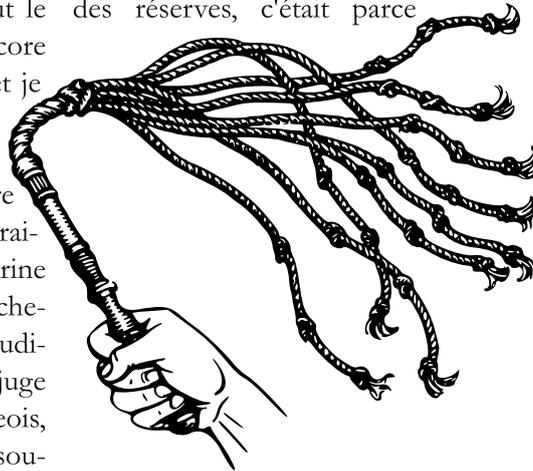
Le numéro de "La cause du peuple", qui paraît au début du mois de mai 1972, annonce l'affaire avec ce titre en couverture : "Et maintenant, ils massacrent nos enfants". A l'intérieur, nous pouvions lire des choses comme "Il n'y a qu'un bourgeois pour avoir fait ça", "Il faut le faire souffrir à petit feu" ou encore "Je le lierai derrière ma voiture et je roulerai à cent à l'heure.", etc.

Ils jugeaient le notaire coupable au terme d'un pseudo-raisonnement, calqué sur la doctrine par les démagogues de la Gauche-Prolétarienne : L'institution judiciaire (bourgeoise) s'oppose au juge qui soupçonne le notaire (bourgeois, lui aussi). Or, les bourgeois se soutiennent mutuellement, donc le notaire doit obligatoirement être coupable ; et de toute façon, il n'y a qu'un bourgeois pour avoir fait ça !

Certains militants de la GP dénonçaient cette absurdité qui reposait sur le mythe de la pureté immaculée du prolétariat, et de dichotomies sommaires, telle que l'immaculée candeur des enfants, des mineurs, face à la perversité des membres du Rotary Club. Les protestataires furent vite écartés et qualifiés de "vipères qui empoisonnaient le comité de rédaction". Sans doute, ces protestataires étaient-ils minoritaires.

Le numéro suivant de "La cause du peuple" ne contenait, ni

plus ni moins, qu'un appel au lynchage de Leroy. D'après Pierre Victor (Benny Lévy), ce qui s'était passé à Bruay-en-Artois marquait le début de la justice populaire qui, à la différence de la justice bourgeoise, ne séparait pas l'enquête de la peine, et de l'exécution de celle-ci. Toutes les objections étaient balayées d'un revers de main. Lorsqu'une jeune femme se permit d'émettre des doutes sur la culpabilité de Leroy, Serge July (NDLR : l'un des pontes du journalisme français, et bien bourgeois !), qui était, également à l'époque, un des cadres de la GP de la région, répliqua que si elle avait des réserves, c'était parce



qu'elle n'était qu'« *une fille de bourgeois* » et qu'elle avait peur de voir la tête de son père exposée au bout d'une pique. Il est à noter que Michel Foucault, sympathisant de la GP de l'époque, et qui est une référence pour les gauchistes postmodernes actuels, s'est positionné parmi les plus expéditifs au sujet de la justice populaire.

Deux mois avant l'affaire de Bruay-en-Artois, Foucault, dans un débat face à Chomsky, disait : "Quand le prolétariat prendra le pouvoir, il se peut qu'il exerce à l'égard des classes dont il vient de triompher, un certain pouvoir violent, dictatorial et même sanglant. Je ne vois pas quelle objection on peut faire à cela". Puis il ajouta : "On

fait la guerre pour gagner et non parce qu'elle est juste !". Et, deux mois plus tard, démarrait l'affaire de Bruay-en-Artois. C'était en 1972. Les Maoïstes ont, à la perfection, compris et fait de la justice populaire, une notion totalement arbitraire ; en fidèles inconditionnels de Michel Foucault !

Conclusion

Il est évident que le sectarisme, caractéristique de l'attitude des militants de la GP, est quelque chose que nous voyons encore très souvent dans les milieux militants d'extrême-gauche, et il se manifeste à propos de n'importe quel sujet ; en l'occurrence, en ce moment, c'est sur le post-féminisme, mais également sur le véganisme, l'écologie radicale, et toutes ces fadaïses. Si nous émettons la moindre critique au sujet de leurs théories, nous avons droit à des réactions disproportionnées et, en définitive, nous découvrons vite qu'il est interdit de critiquer leurs discours, sous peine d'anathème. Nous retrouvons, là, l'essence-même de n'importe quel totalitarisme.

Cela ne concerne pas seulement l'extrême-gauche, mais également la société dans son ensemble. Ces dernières années, les media, les tribunaux, partent souvent du postulat que les paroles des présumées victimes sont toujours vraies et que les suspects sont forcément des coupables parce qu'ils sont adultes, hommes ou autres, sans même tenir compte qu'une supposée victime peut mentir. L'affaire d'Outreau, de triste mémoire, en est un exemple concret ; la parole des prétendues victimes (de jeunes enfants) fut placée au-dessus de tout soupçon, sans prendre le moindre recul ; avec les conséquences que l'on sait. ■

Pourquoi l'homme n'est pas un cochon comme les autres

Indéniable succès de communication, l'expression « balance ton porc » devrait aussi nous inciter à une réflexion de fond sur le comportement sexuel et l'origine de la domination masculine. Rappelons, tout d'abord, que, en matière de sexualité, l'évolution des espèces a connu plusieurs ponctuations : la reproduction sexuée, la viviparité (c'est-à-dire le portage de l'embryon par la femelle) et enfin, ce qui distingue l'« homo sapiens » du reste du règne animal, une conscience qui lui permet d'imaginer l'avenir de sa filiation. Si nous écartons les récentes options bio-technologiques (PMA, clonage, utérus artificiel, etc.), il s'agit là de trois invariants structurels ayant pesé lourdement dans la construction du rapport homme-femme.

Les deux premiers points sont communs à de nombreuses espèces animales, mais ils impliquent, déjà, de nombreuses contraintes comportementales. Ainsi, la reproduction sexuée confère, au désir et aux caractères sexuels secondaires, des avantages sélectifs ; la viviparité interdit un partage égal des tâches, comme ce peut être le cas pour les oiseaux chez lesquels le contenu du nid offre un accès partagé, à la fois, par le mâle et par la femelle. Le dernier point constitue, quant à lui, une rupture avec l'ensemble du règne animal. En effet, homo sapiens a la capacité de se projeter dans le futur lointain ; pour lui-même, certes, mais aussi pour les autres et, en particulier, pour ses enfants.

À notre connaissance, homo sapiens est le seul qui puisse imaginer, pour son « oeuf », un avenir de président de la république. Comme l'a dit Françoise Héritier, c'est le « *privileège exorbitant d'enfanter* » qui, dès l'origine, a constitué chez homo sapiens le cœur de l'aliénation féminine ; les mâles ayant dû engager une véritable épreuve de force pour s'assurer le contrôle de cet œuf^{*1}. C'est pour cela que l'homme a inventé des mythes et des traditions qui, tous, auront comme but de lui permettre de se s'approprier une fé-

condité à laquelle il ne participe pas. La mystification du corps humain, la soumission et l'invisibilisation de la femme, la non-mixité et la répression du désir sexuel sont autant d'éléments qui se retrouvent dans différentes civilisations. Ils contribuent à l'élaboration d'un ordre moral ayant comme objet, sur le plan politique, de contrôler les ventres, c'est-à-dire, d'une part, la nécessité de renouveler le capital humain^{*2} et, d'autre part, celle de garantir la « pureté du sang », celle du lignage, comme le montre ce que fut l'institution des curateurs au ventre.

L'appropriation de la fécondité, par l'homme, s'est traduite par la codification des rôles sexuels. Il s'en est suivi que, dans les sociétés humaines, c'est l'homme qui doit être actif et conquérant ; la femme,



au contraire, se doit d'être passive, réservée et prude. Profitons-en pour, ici, rendre justice au cochon lequel n'est pas un « porc » puisque, comme c'est souvent le cas dans le monde animal, c'est la femelle qui est la plus active et qui, au moment de l'oestrus, exprime un comportement sexuel caractéristique, avec une augmentation de l'activité et de la nervosité, ainsi qu'une attirance particulière pour les mâles^{*3}.

Pouvoir et sexualité

Le spectacle des « affaires sexuelles » est une mise en lumière de l'imbrication de la sexualité et du pouvoir. L'affaire Weinstein et celles qui ont suivi impliquent les villas de la jet-set, les boudoirs des prédicateurs, les bureaux de patrons, les couloirs des grands *media*, les salons des politiciens.

*1_ http://www.lemonde.fr/disparitions/article/2017/11/15/l-ethnologie-et-anthropologie-francoise-heritier-est-morte_5215270_3382.html#vGXaefWOSs5dmoBA.99

*2_ En 1974, Houari Boumediene, alors président algérien, déclarait à l'ONU : « *Un jour, des millions d'hommes quitteront le sud pour aller dans le nord. Et ils n'iront pas là-bas en tant qu'amis. Parce qu'ils iront là-bas pour le conquérir. Et ils le conquerront avec leurs fils. Le ventre de nos femmes nous donnera la victoire.* » <https://blogs.mediapart.fr/victorayoli/blog/160610/khadafi-les-musulmans-vont-heriter-de-leurope-la-turquie-sera-le-cheval>

*3_ « *Dans l'espèce humaine, c'est généralement l'homme qui cherche la femme ... C'est l'inverse chez l'immense majorité des primates infra-humains chez lesquels, très souvent, la femelle prend l'initiative de l'accouplement avec des exigences, qui, transposées au palier humain feraient frémir les plus courageux* » : Jacques RUFFIE « *De la biologie à la culture* » chez Flammarion, 1983.

Il est intéressant de noter qu'il n'a pas été trouvé, par les media, d'expression générale pour désigner ces violences. En effet, quand il s'agit de la rue, ils n'hésitent pas à parler de « harcèlement de rue » faisant de tout homme de la rue l'agresseur potentiel. Pour les « affaires », là, ils individualisent les cas ; ils utilisent une sémantique opposée à celles qu'ils emploient contre l'homme de la rue et ils ne parlent pas de harcèlement des puissants ou de harcèlement du pouvoir.

Toutes les célébrités mises en cause ont abusé de leur position dominante pour arriver à leurs fins avec des femmes, des hommes ou des enfants. Pourtant, ce qui a fragilisé les victimes (femmes, hommes ou enfants) dans ces affaires, c'est bien leur position de subordonnés spirituels ou sociaux par rapport à leurs prédateurs. Ce sont bien les hiérarchies qui ont favorisé ces agressions et ces viols et ce sont bien ces hiérarchies que le pouvoir, tout anti-sexiste qu'il puisse se réclamer, préserve et défend. Cela devrait, pour le moins, le rendre circonspect et dubitatif quant à son intervention pour régler les problèmes qu'il a engendrés.

Nous notons que, dans le discours du président de la république, lors de la journée contre les violences faites aux femmes, la plupart des mesures prises étaient d'ordre répressif et ne visaient que « le harcèlement de rue ». De la sorte, le pouvoir fait d'une pierre deux coups. D'un côté, il renforce le rôle passif de la femme au bénéfice de celui de l'État et, de l'autre, il estompé l'effet désastreux des « affaires ». De façon tout aussi arbitraire, la loi ne distinguera pas plus entre la trivialité et la passion. A ce sujet, certains feraient bien de se souvenir du suicide, en 1969, de Gabrielle Russier, cette jeune enseignante de 32 ans condamnée à



de la prison pour avoir eu une relation amoureuse avec un de ses élèves, jeune homme de 16 ans. Ce drame contribua à amplifier la contestation de cette morale bourgeoise et hypocrite que l'on veut nous resservir maintenant.

Quelques pistes pour ne pas se perdre ...

L'inversion des rôles sexuels chez l'humain, c'est-à-dire le passage du matriarcat au patriarcat, apparaît comme un caractère culturel acquis et transmissible de l'espèce et il a également pour conséquence d'introduire nombre de frustrations très utiles pour augmenter l'agressivité des guerriers ou bien pour créer un très rentable marché du sexe. La domination masculine et le sexisme ont des causes biologiques et des raisons politiques qui ont créé des habitudes sociologiques qui perdurent depuis l'aube du néolithique. Ce n'est pas avec des lois anti-sexistes, des associations subventionnées ou des gadgets orthographiques que nous ferons reculer le problème, si ce n'est, tout au plus, que de façon artificielle ; et encore, cela se fera au prix de l'augmentation de l'état névrotique de la population. Le combat est, donc, plus intime que cela ; il est culturel. Les progrès de la connaissance scientifique, puis les mouvements de libération de la femme pour la mixité et la libération des mœurs, ont contribué à des avancées notables de la condition féminine. Ce qui, aujourd'hui, met en péril cette difficile démarche émancipatrice, face au poids des traditions, c'est le retour en force de l'obscurantisme sous toutes ses formes ainsi que les nouveaux appels à la censure et à la non-mixité, lesquels contribuent à renforcer l'ordre moral.

Les curateurs au ventre, une institution patriarcale tombée en désuétude.

Depuis Aristote, l'homme pensait que, par sa semence, il injectait son homoncule et que le ventre de la mère n'avait qu'un rôle nourricier. A partir du XIX^e siècle, les progrès de la génétique allaient changer les mentalités. Avec la découverte des gamètes et du mécanisme embryologique, la fin des peurs ancestrales autour de la procréation allaient, peu à peu, reléguer dans l'oubli l'institution des curateurs au ventre, cet édifiant exemple du contrôle de la fécondité et de sa morale. Le cas le plus connu est celui de la reine Clémence de Hongrie, veuve de Louis X, mais voici encore, dans sa forme atténuée, ce que nous pouvons lire dans un traité de droit civil de 1833 :

583. *Le curateur au ventre est celui qui est préposé à surveillance de la grossesse d'une femme enceinte au décès de son mari*

584. *Si lors du décès du mari, la femme est enceinte, porte l'article 393 du code civil, il sera nommé un curateur au ventre par le conseil de famille*

585. *La légitimité d'un enfant posthume est indépendante de l'institution du curateur au ventre, ... mais dans son intérêt moral la femme enceinte doit elle même provoquer sa nomination. Par cette précaution elle prévient les chagrins d'une malignité offensante*

588. *Le curateur doit donc veiller à l'événement de la grossesse. Il n'a point d'autorité sur la mère. Son caractère ne lui donne pas le pouvoir de la suivre partout, de critiquer ses actions, et de lui prescrire une règle de conduite ; mais il a le droit de faire des visites à son domicile, de prendre des renseignements, d'examiner ses démarches, d'assister à l'accouchement*

L'institution des curateurs au ventre disparaîtra définitivement en 1964. ❧

Rojava libertaire ?

A partir des réflexions exposées dans l'article en page 6, il nous a paru opportun de faire un point à propos du Rojava libertaire. Le soulèvement des Kurdes de Syrie a démarré le 14 avril 2011, dans la région de Deraa. C'est à ce moment-là que le PYD (PKK de Syrie), soutenu par Bachar Al-Assad, réapparaît et s'illustre en neutralisant l'insurrection kurde opposée au régime de Damas. Au cours de l'été 2012, le régime syrien amorce un retrait apparent des zones kurdes. Cela permet au PYD de mettre en scène la libération du territoire kurde syrien. Les villes kurdes passent une par une, et sans résistance, sous son contrôle. Pendant ce temps, se mettent en place de nouvelles institutions à prétention démocratique. Après s'être donc imposé, grâce à la complaisance du régime syrien, le PYD n'aurait pas hésité à participer à l'élimination physique d'opposants Kurdes au régime de Damas ; tel l'assassinat de Meshaal Tammou, membre du CNS. Par ailleurs, il est toujours bien commode, ça simplifie énormément les choses, d'attribuer systématiquement les assassinats de kurdes au régime criminel turc qui n'est pas le seul à trouver un intérêt à certaines disparitions.

Les rapports que le PYD entretient avec Damas semblent osciller, depuis 2011, entre la sous-traitance dans la répression des opposants au régime et la poursuite d'un agenda propre tout en prétendant mettre en place les conditions d'une autonomie kurde en Syrie. Mais, le pouvoir du PYD semble contesté et en juin 2013, les habitants de la ville d'Amuda, venus manifester leur colère suite à l'enlèvement de plusieurs membres du PDK-S par le PYD, durent faire face à une sévère répression qui fit plusieurs morts, plus la destruction locale des bâtiments du PDK-S et des partis kurdes hostiles au PYD. Toutefois, il faut rester prudent tant les informations qui relatent les faits sont contradictoires. La volonté d'hégémonie va donc de pair avec une répression violente contre tous ceux qui contesteraient sa position dominante sur la scène kurde-syrienne. Selon un rapport d'Amnesty International de 2015, les YPG se seraient rendus coupables de déplacements forcés de population et de destructions de maisons ; des crimes de guerre. L'ONG évoque une « campagne délibérée et coordonnée de punition collective des habitants de villages auparavant contrôlés par l'EI ou soupçonnés d'abriter des partisans de l'EI ». D'après des images satellites examinées par l'ONG, sise à Londres, le village d'Housseiniya (nord-est) aurait ainsi été détruit à 94 % entre juin 2014 et juin 2015. Il faut donc y regarder de plus près avant de proclamer un éventuel soutien inconditionnel à l'égard des Kurdes qu'il ne faut pas assimiler au seul PKK-PYD, bien sûr, mais qu'il ne faut pas, non plus, confondre avec les seules aspirations libertaires d'une partie d'entre eux. A cet égard, la situation n'est ni simple, ni homogène. Il nous faut garder un œil critique.

D'un autre côté, l'ASL a, tout au long de la guerre, combattu avec un matériel restreint et sans couverture aérienne, alors que l'aviation de Al-Assad, allié

du PYD, a appuyé l'EI contre l'ASL. Les combats contre les djihadistes et certains éléments de l'ASL entraînant l'ethnicisation du conflit, ils ont jeté le discrédit sur les groupes armés kurdes, qui opèrent au sein de l'ASL, seuls susceptibles de contester l'hégémonie militaire du PYD. Le soutien de combattants de l'ASL partis se battre au côté des Kurdes lors du siège de Kobané était de nature à créer de véritables liens susceptibles d'étendre des pratiques émancipatrices comme d'atténuer des frontières ethniques exacerbées par la guerre. Le CNKS, qui regroupe presque l'intégralité des partis politiques kurdes à l'exception du PYD, avait fait valoir l'opposition syrienne, incarnée par le CNS, et les revendications kurdes en vue de le rejoindre à terme. Par échange de bons procédés, le PYD, obligé du régime d'Al-Assad, aurait, en janvier 2017, participé à écraser certains quartiers d'Alep occupés par l'ASL ; et, ce fait ne serait pas isolé. Pourtant, il se revendique, aujourd'hui, des FDS tout en prétendant diriger la réorganisation de la société sur les territoires qu'il contrôle. Au vu des errements politiques du PKK-PYD, il faut, au grand minimum, rester circonspect à son égard d'autant plus que le PYD/YPG ne peut pas être démocratique puisque c'est une armée.

C'est donc grâce à la réussite du PYD dans son entreprise de contrôle de l'insurrection des kurdes de Syrie que les trois cantons kurdes (Qashmili, Kobané, Afrin) auraient obtenu leur autonomie. Jouissant d'une incontestable position de force, le PYD s'emploierait à y exercer des fonctions de nature étatique puisque ses services prélèveraient des droits de douane et des taxes sur le carburant. La formation kurde a établi dans les villes qu'elle contrôle des tribunaux qui lui sont propres et rendent une justice sous contrôle, en parallèle des instances judiciaires du régime syrien.

Pourtant, la « charte du Rojava » du 29 janvier 2014, adoptée le 29 décembre 2016 par une assemblée multi-ethnique, serait, paraît-il, de culture libertaire car s'inspirant du municipalisme libertaire de Murray Bookchin ; à l'image du TEV-DEM (qui est minoritaire) lequel revendique l'auto-organisation, l'auto-défense populaire, l'émancipation, l'égalité entre les sexes. Si la charte affirme son rejet de la bureaucratie marxiste-léniniste comme son rejet du concept de nation, de même qu'elle revendique l'égalité entre hommes et femmes, le Rojava ne semble, toutefois, pas construire son système politique en avançant sur la voie de l'autonomie. Il y subsiste un proto-État. En effet, parallèlement à l'autonomie des trois cantons, la Charte a été mise en place par une assemblée constituante formée des délégués des formations politiques classiques. L'organisation mise en place dans chacun des cantons est directement inspirée de la séparation des trois pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire, telle que pensée par Montesquieu. Cette survivance d'un législatif et d'un exécutif nous paraît contradictoire avec l'idée d'autonomie, car elle écarte l'idée de démocratie directe au profit d'une démocratie participative. Il ne suffit pas de renommer le système « auto-administration démocratique », au motif que les pouvoirs législatif et exécutif ne feraient qu'exécuter les décisions venues du peuple, pour qu'il en soit ainsi dans les faits. Rappelons-nous que les démocraties occidentales, elles aussi, avancent la souveraineté du peuple pour justifier leur pouvoir. L'organisation d'élections sur un mode représentatif, tenues en septembre et en novembre 2017, ne sont, clairement, pas, non plus, de nature à consacrer une quelconque société libertaire.

L'anarchisme consiste à rechercher des normes non-étatiques de gouvernement, c'est-à-dire des accords d'auto-gestion politique et économique. Tous les délégués doivent strictement y respecter leur mandat et consulter la base s'ils ne s'estiment pas mandatés sur la question rencontrée, et ils doivent être révocables à tout moment et non rémunérés. De même, le droit de propriété en est exclu ; en particulier celui des moyens de production. Ainsi, pourra-t-on parler d'une société sans État, d'une démocratie directe, quand le législatif et l'exécutif seront fondus dans les assemblées générales autonomes et que le problème de la propriété sera définitivement réglé. Il n'y a pas besoin d'une constitution et de lois pour construire l'autonomie.

Il va sans dire que la promesse d'une société libre, donc d'inspiration libertaire, a pu être un moteur exceptionnel lors des combats que les Kurdes ont mené contre l'EI. Cela n'a pas manqué de susciter enthousiasme et sympathie dans le monde entier et d'attirer des volon-

taires étrangers pour combattre le fanatisme religieux aux côtés des Kurdes et pouvant, par la même occasion, faire l'expérience d'une organisation de type libertaire et de l'enthousiasme qui l'accompagne. Surtout, l'expérience des combattants libertaires serait à même de propager les idées et de témoigner de la réalité des faits ainsi que de dénoncer et de démystifier ce qui a lieu de l'être.

La Charte du Rojava n'en est pas moins révolutionnaire au Moyen-Orient puisqu'elle affirme une volonté de construire l'autonomie démocratique, le principe d'égalité entre les hommes et les femmes, etc et qu'elle condamne l'autoritarisme, le militarisme, le centralisme et l'intervention des autorités religieuses dans les affaires publiques. En tout état de cause, les idées et pratiques libertaires, même si elles n'aboutissent pas, devraient laisser des traces sur les sociétés du Moyen-Orient. Par contre, ce qui nous laisse plus que perplexes, bien évidemment, c'est que cela puisse se faire avec l'aval du PYD et de Damas. Mais, la guerre oblige souvent les plus récalcitrants à faire des concessions temporaires.

Pour l'instant, tout ceci ressort d'un contexte de guerre et le plus important reste à venir. L'organisation économique sera le révélateur déterminant la nature de ce qui se passe(ra) au Rojava. Là-dessus, nous sommes nettement moins optimistes, surtout, lorsque nous lisons les propos du numéro 2 du PYD « Les États-Unis sont une grande puissance qui encourage la démocratie de manière globale et qui tente de la développer et disséminer de par le monde entier ». Nous savons de quelle façon les États-Unis encouragent la démocratie – pensez aux talibans – et ils cherchent toujours à avoir sur place des alliés leur faisant allégeance. La doctrine classique des Anglo-saxons est d'obtenir le statu-quo afin de pouvoir jouer les arbitres, rôle qu'ils affectionnent. Le Rojava sera-t-il obligé de composer avec le capitalisme, du fait de son isolement ?

En termes d'alliances douteuses, le PKK-PYD a une longue expérience, et il est possible qu'il existe des dissensions en son sein. A l'évidence, ni son discours, ni ses actes ne sont pro-libertaires et cela laisse présager la condamnation des initiatives de démocratie directe au Rojava. La structuration politique instituée rappelle bien celle d'un État avec son gouvernement sauf à considérer que cet État et ce gouvernement soient des institutions provisoires aux pouvoirs limités à un strict nécessaire pour coordonner les cantons pendant la période de guerre, et organiser les premiers pas vers la

démocratie directe, une fois la paix revenue. Alors, nous pouvons toujours rêver que cet État fonctionnel se dissoudrait tout naturellement dans la société civile. Hélas, l'histoire ne nous donne que des exemples qui contredisent ce scénario. Dans ces conditions, quel genre de libertaires pourrait apporter son soutien au PYD ? Nous posons la question. C'est à ce titre que certains parmi nous ont, logiquement, fait le rapprochement avec la paranoïa concernant les « redoutés » activistes-combattants revenant du Rojava et assimilés à un nébuleux amalgame qualifié insidieusement d'anarcho-libertaire. 🚧

PKK : Parti des travailleurs du Kurdistan.

PYD : Branche syrienne du PKK.

YPG : Unités de protection du peuple, forment la branche armée du PYD.

CNS : Autorité politique de transition destinée à coordonner tous les opposants au régime de Damas.

CNKS : Conseil national kurde de Syrie. Il est opposé au régime de Damas et il lutte pour l'autonomie des Kurdes. Il est par ailleurs entré en conflit avec le PYD qu'il a accusé de soutenir le gouvernement baasiste.

PDK-S : Parti démocratique du Kurdistan irakien qui soutient la lutte pour l'autonomie des Kurdes contre Damas et qui est partisan d'une entente avec la Turquie.

Parti Baath : Combine le socialisme arabe, le nationalisme panarabe et la laïcité.

FDS : Coalition militaire hétéroclite formée de divers groupes religieux et ethniques, surtout unis par leur hostilité commune à l'EI.

TEV-DEM : Mouvement qui prône l'auto-organisation en assemblée populaire de quartier pour appliquer le projet de l'autonomie démocratique. Comme aucun quartier n'est jamais strictement séparé l'un de l'autre, il se trouve une autre assemblée au niveau communal qui englobe les assemblées de quartier, unité de base. Ensuite, il y en a encore d'autres au niveau des cantons. Ces assemblées communales et de canton sont composées de délégués représentant ces assemblées de base etc. C'est l'autonomie démocratique prônée par le projet du confédéralisme démocratique.

La grande régression d'octobre 1917

60 ans après l'abolition du servage en Russie, les Bolcheviks ont rétabli l'esclavage en condamnant des millions de détenus aux travaux forcés et à la mort lente.

Le marxisme-léninisme a la prétention d'être une théorie émancipatrice avec comme finalité d'instaurer une société sans classes où l'exploitation de l'homme par l'homme disparaîtrait à jamais. Hélas, pour réaliser cet idéal, il serait nécessaire, selon les « textes sacrés », de passer par une dictature du prolétariat laquelle se convertirait quasi-instantanément en dictature sur le prolétariat, mais pour une durée assez brève, selon Marx. Dans les faits, elle s'est transformée en une tyrannie absolue pendant plus de 70 ans, en Russie.

La « révolution » de 1917 (prise du Palais d'hiver) a, en fait, accouché d'un État totalitaire dont la spécificité a consisté à mettre en place un système pénitentiaire gigantesque et d'une ampleur inégalée au XX^e siècle : la fameuse institution du Goulag*1 qui va maintenir en détention, entre 1930 et 1953, 20 millions de personnes (estimation minimale) plus 6 millions de « déportés » ou « déplacés spéciaux »*2. C'est un des régimes les plus répressifs et sanglants de l'histoire.

En ces temps de commémoration larmoyante, où le souvenir de la « révolution d'octobre » (soi-disant prolétarienne) fait encore battre des cœurs ingénus (léninistes, trotskistes, maoïstes & co), il est bon de rappeler que cette prise d'armes « blanquiste » fut la confiscation d'un processus révolutionnaire au profit d'une avant-garde soi-disant éclairée dont les agissements contribueront à assombrir et ternir, pour des décennies, l'idée même de révolution.

Sur les ruines de l'État tsariste, à peine sorti de la féodalité, les Bolcheviks édifient leur magnifique « État ouvrier » dont les réalisations, véritablement pharaoniques, vont reposer en grande partie sur l'esclavage de millions de détenus. Soumis à l'arbitraire, dans des conditions de « travail » épouvantables (Températures allant jusqu'à - 50°C, à la Kolyma), mal vêtus, sous-alimentés, ils sont voués à une mort lente par épuisement et dénutrition. Les Zeks ou ZK (terme désignant les détenus affectés au creusement du canal mer Baltique-mer Blanche, puis les détenus de tous les goulags) sont sans conteste les esclaves dont le régime a besoin pour mener à bien sa politique de grands travaux. C'est une main d'œuvre docile, à très faible coût d'entretien, et qui présente l'avantage d'être aisément renouvelable : il suffit simplement de procéder à de nouvelles vagues d'arrestation pour les remplacer.

Malgré la publication de nombreux témoignages de rescapés et l'accès désormais possible à une énorme quantité d'archives, l'opinion publique occidentale fait encore coïncider le goulag avec l'accession de Staline au pouvoir. Or, c'est dès l'été 1918 que sont créés les premiers « konsentrasionny lager ». Le décret du 5 septembre 1918 à propos de la Terreur Rouge (publié dans le journal « Izvestia » le 10 septembre 1918), signé de la main de Lénine, stipule que ces camps ont pour fonction de « protéger la république soviétique contre ses ennemis de classe en isolant ceux-ci dans des camps de concentration ».

Bien que dans cette Russie à peine sortie de la féodalité et peu industrialisée, la bourgeoisie soit numériquement très faible et que

l'aristocratie terrienne représente assez peu de monde, la catégorie « ennemis du peuple » (plus tard appelés « éléments anti-soviétiques ») s'accroît de façon vertigineuse jusqu'à englober, au début des années 50', des dizaines de millions de personnes. Phénomène assez remarquable puisque plus on élimine d'ennemis, plus il en apparaît. Il est donc légitime de s'interroger sur le fait de savoir si ces ennemis ne surgissent pas plutôt du peuple et si, en fin de compte, et vu l'ampleur du phénomène, ce n'est pas la population dans son ensemble qui est l'ennemie du régime.

Présents dès les débuts de l'instauration du « socialisme », les camps ne sont donc pas une quelconque pathologie, ni une maladie honteuse du système bolchevique, comme voudraient nous le faire croire certaines sectes léninistes ; ils sont un élément constitutif de ce régime. Leur fonction répressive, dissuasive et terrifiante se double, en quelques années, d'un rôle économique important, d'autant plus que l'afflux quasi-constant de nouveaux détenus permet à l'administration pénitentiaire de lancer sans cesse de nouveaux projets, toujours plus grandioses et démesurés : mise en valeur de contrées inhospitalières, percements de canaux, construction de routes, villes, voies ferrées, exploitation du pétrole, de ressources minières, etc. A son apogée, en 1950, le Goulag assurera en URSS la totalité de la production de platine et de diamant, 90 % de la production d'or, 35 % des métaux non-ferreux, 35 % du nickel, 12 % du charbon et du bois, etc*3.

C'est à la police politique, la Tcheka, fondée le 7 décembre 1917, dirigée par F. Dzerjinski jusqu'à sa mort en 1926, qu'est confiée la gestion des premiers camps de concentration. A partir de février 1922, la Tcheka devient GPOU puis OGPOV et enfin NKVD. En ces temps de misère et de rationnement pour la population, les membres de la Tcheka jouissent de privilèges exceptionnels (rations alimentaires supérieures à la moyenne, même à celles des membres de l'Armée rouge, prérogatives quasi-illimitées, etc), privilèges qui attirent toute sorte d'individu à la moralité et aux motivations douteuses. Dzerjinski, dans une lettre à sa sœur, avoue : « je suis entouré de canailles, mais ce sont les seules personnes qui veulent rester ». Comme toutes les gardes prétoriennes de tous les États du monde, la Tcheka se vit accorder une grande liberté d'action pour traquer les « ennemis du peuple », ennemis dont la définition deviendra au fil du temps de plus en plus extensible et en conséquence l'empire pénitentiaire du goulag va, en quelques années, s'étendre sur tout le territoire soviétique, devenant un véritable État dans l'État, doté d'une garde armée, la VOKHR (elle comptera jusqu'à 1 million d'hommes) et de territoires entièrement sous son contrôle. Le plus grand complexe de camps, le Dallstroï, fondé en 1932 et connu sous le nom de Kolyma, gère 2 millions de détenus. Le Goulag en arrivera à occuper un septième de la surface totale de l'URSS.

Aux îles Solovki, archipel de la mer Blanche, un

camp célèbre pour avoir été le premier fondé par le régime soviétique (entre autres, les marins survivants de Kronstadt y seront détenus), le responsable en chef accueillait les arrivants par ces mots : « Sachez tout d'abord que le pouvoir ici n'est pas soviétique, mais soloviétique (fine allusion aux Solovki). Toutes les lois, toutes les règles, vous les oubliez, ici règne une loi à part »*4. C'est, ajoute N. Werth, l'arbitraire absolu érigé en règle. Si les citoyens soviétiques ne disposent, dans les faits, que de très peu de droits face à l'État, les détenus, eux, n'en ont plus aucun. Aux Solovki, l'encadrement des prisonniers est confié à des droits communs, très souvent des anciens tchékistes condamnés par leur hiérarchie pour des exactions et des abus divers. Le système n'hésite pas à appeler ça « l'autogestion des camps ». D'après Jacques Rossi (ex-communiste français et ex-membre du Komintern condamné en 1937 à 18 ans de camp et à 5 ans de relégation) qui a collecté, au cours de sa détention et de ses nombreux transferts, de multiples témoignages de détenus « le camp des Solovki est célèbre pour la cruauté bestiale de ses chefs, de certains détenus et des employés de l'OGPOV. Les passages à tabac, parfois mortels, y sont chose courante ainsi que l'exposition à la faim et au froid jusqu'à la mort ; courants, aussi, sont les viols individuels ou collectifs des femmes et des jeunes filles détenues, courants également des supplices comme en été la torture par les moustiques (entièrement nu, le détenu est immobilisé et au bout de quelques heures, recouvert de moustiques particulièrement voraces, il n'est plus qu'une plaie purulente) ou en hiver, aspergés d'eau des prisonniers sont laissés à l'extérieur jusqu'à congélation ».

Le camp des Solovki servira de modèle à des dizaines de camps édifiés par les ZEK à travers tout le pays. Au total, 35 camps de « redressement par le travail » seront construits. Ces unités pénitentiaires sont souvent des complexes énormes regroupant des camps secondaires et pouvant recevoir de 5000 à plusieurs centaines de milliers de prisonniers (ex. la Kolyma).

La théorie pénitentiaire bolchevique prétend transformer, « refondre », les détenus en les soumettant au travail forcé pour les amener peu à peu à reconsidérer leurs opinions, à prendre conscience de leurs erreurs, pour participer enfin, avec enthousiasme, à l'édification radieuse du socialisme. La réalité du redressement par le travail est bien sûr toute autre : il s'agit de briser les individus et d'obtenir une main d'œuvre docile. La faim et le froid sont les deux tourments auxquels les ZEKs sont systématiquement exposés.

Suivant les motifs de leur condamnation, les détenus sont astreints à 8 différents types de régime alimentaire dont le plus sévère équivaut à une condamnation à mourir de faim à petit feu. Si jusqu'en 1923, les « politiques » bénéficient d'un traitement relativement décent, dans les années qui suivent, et jusqu'à la fin du goulag, ils deviennent les plus mal lotis, notamment ceux estampillés KRT (contre-

16 ●●●●● HISTOIRE ●

révolutionnaires trotskistes, qu'ils le soient réellement ou pas). Les politiques sont les plus mal nourris, jamais amnistiés et très souvent voient leur libération « repoussée jusqu'à nouvel ordre » lorsqu'ils arrivent au bout de leur peine.

La faim est un vrai supplice en soi, mais il se double de l'épuisement dû aux travaux forcés auxquels les détenus sont contraints. Exemple : l'abattage et le sciage d'arbres avec toujours une « norme » précise à atteindre, en général 10 m³ de bois par jour par équipe de 4, avec pour seul outillage, des scies et des haches. Ceux qui n'y arrivent pas voient leurs rations alimentaires, déjà insuffisantes, baisser encore. Les ZEKs doivent aussi subir le froid intense de régions inhospitalières ; et ils sont couramment victimes de gelures graves et d'amputations de doigts et d'orteils. La gangrène due au manque de soins fait des ravages. Nombre de maladies liées à ces conditions de vie inhumaines frappent de façon endémique la population de détenus : scorbut, tuberculose, et parfois typhus font des ravages. La pellagre (dûe au manque de vitamines et à l'exposition permanente au grand froid) qui se traduit par la perte de tout ou partie de la peau est courante, comme la furonculose, les problèmes ophtalmologiques, etc. Il se crée ainsi une catégorie de détenus dénommés les « crevards », profondément amaigris, squelettiques, qui deviennent inaptes au travail ; leur seule chance de survie est « l'hôpital » du goulag où exercent dans des conditions très difficiles des détenus médecins ou des agents de sécurité formés à la va vite et qui souvent, avec le peu de moyens dont ils disposent, font preuve d'une grande inventivité pour sauver leurs camarades. Ces efforts sont très souvent vains pour les « crevards ».

Soumis à l'arbitraire des gardiens pendant des journées de 12h (7J / 7J), les ZEKs une fois rentrés dans leurs baraquements, souvent en mauvais état, tombent sous la coupe de la pègre (les « vorí v zvakonie » traduction : les voleurs dans la loi), de réseaux organisés de criminels refusant tout travail mais rançonnant, pillant, terrorisant les autres détenus. Après 1945, l'afflux de centaines de milliers de soldats de l'Armée rouge, condamnés au Goulag pour avoir été pris par les allemands (et donc considérés traîtres à la patrie soviétique) inverse le rapport de forces entre la pègre et les détenus.

Malgré ces terribles conditions de détention, il s'est trouvé des hommes et des femmes pour résister à l'anéantissement programmé, à l'asservissement. Le système pénitentiaire dispose de différents moyens pour briser les tentatives des ZEKs d'organiser des réseaux de résistance : d'une part, l'incitation à la délation est généralisée et, d'autre part, les détenus sont souvent transférés d'un camp à l'autre. Ces transferts sont un vrai cauchemar pour les détenus qui sont sans cesse obligés de reconstruire leurs réseaux d'entraide. En dépit des risques encourus, un certain nombre de ZEKs vont essayer de faire circuler des pétitions, d'organiser des grèves de la faim, individuelles ou collectives, tenter de s'évader ou de se mutiner. A chaque fois, la répression est

terrible : en 1946, 5000 détenus révoltés auraient ainsi été exterminés par épandage de gaz ; en 1947, « une insurrection éclate dans la cale du bateau Kim qui transporte les ZEKs à la Kolyma. Ils sont arrosés avec une lance à incendie. A l'arrivée à Mayadan, on décharge des centaines de cadavres congelés et une foule d'invalides aux membres gelés » ; en 1948, des milliers de ZEKs, échappés du camp de Vorkouta, sont massacrés par l'aviation. Il y aura 42 survivants*5.

Il faudra attendre la mort de Staline pour qu'un mouvement général de grèves et de mutineries éclate au goulag ; il durera de l'été 53 à 1955. L'annonce de la mort du « petit père des peuples » et de l'exécution de Béria (grand chef des organes de sécurité) plonge les autorités soviétiques dans le désarroi. Les ZEKs, bien conscients de ce flottement général dans les institutions étatiques, en profitent pour se soulever en masse : pour la première fois de leur histoire, les autorités soviétiques sont alors contraintes de négocier avec des mutins ! Dans un premier temps, déconcertés, abasourdis par l'audace et la force du mouvement, les Bolchevicks cèdent sur la plupart des revendications puis, dans un deuxième temps, suivant une tactique bien établie et jouant sur le pourrissement de la situation (camps isolés et peu ravitaillés), ils reviennent sur leurs promesses et dans un troisième temps, entament une répression sanglante. Malgré la défaite finale des mutins, le Goulag a été touché au cœur. Il est devenu trop grand pour être totalement sous contrôle et la peur de la répression ne semble plus suffisante pour arrêter des détenus déterminés.

Avec le dégel correspondant à l'arrivée au pouvoir de Kroutchev, la décroissance du Goulag s'amorce : 600 000 détenus sont libérés. L'accession au pouvoir de Brejnev relance la machine à broyer, mais les arrestations sont moins nombreuses. Le Goulag change de nom et devient « colonies pénitentiaires ».

Peu à peu, l'URSS s'est modernisée, industrialisée et les armées de ZEKs, dont on exploitait la force de travail avec les mêmes méthodes esclavagistes qui étaient d'usage dans l'antiquité pour réaliser des travaux gigantesques, ne sont plus aussi indispensables.

L'URSS des années 70' entre dans l'ère de la modernité et, signe des temps, les contestataires et les politiques, considérés comme des malades mentaux, seront désormais envoyés dans des asiles psychiatriques.

Quelques colonies pénitentiaires dureront jusqu'à la fin de l'URSS, et il se murmure que l'ex-tchékiste Poutine conserve, aujourd'hui encore, un certain nombre de bagnes. ■

*1_En français, direction centrale de l'administration pénitentiaire.

*2_Les déportés ou déplacés spéciaux appartiennent soit à une communauté ethnique, linguistique par exemple : Tchétchènes, Kalmouks, Lettons etc. dont tous les membres sont déportés en Sibérie ou au Kasaksthan ; soit à une catégorie sociale par exemple les koulaks (paysans riches, propriétaires terriens). Les détenus, eux sont condamnés à titre individuels pour des manquements aux obligations de l'état.

*3_ et *4_in « Le Goulag » de Nicolas Werth et Luba Jurgenson

*5_in « Le manuel du Goulag » de J. Rossi

POUR LA LUTTE DES CLASSES, CONTRE LA LUTTE PATRIOTIQUE*

Devant le désarroi que certains libertaires ont éprouvé quand ils ont vu comment la ferveur patriotique a réussi à faire descendre dans la rue un certain nombre de cenetistes lesquels, au coude à coude et drapeau contre drapeaux, sont allés manifester avec des nationalistes, nous nous devons, ici, de rappeler qu'aucun pays, qu'aucune nation ou État, ne nous rendra libres, bien au contraire. C'est dans ce sens qu'il convient d'évoquer et de citer une partie du communiqué « La CNT face aux nationalismes », qui fut diffusé, il y a de nombreuses années déjà, et qui nous apparaît comme étant toujours d'une totale validité. «Le concept de "nation" a, très tôt, servi à englober, tout comme il a incité à revendiquer l'indépendance ; "nation" ou "patrie" sont des idées-forces qui peuvent être employées dans des sens très opposés, accablants ou émancipateurs ; ce qui, pour les uns, est un vaillant patriotisme, est, pour les autres, un impérialisme oppressif centraliste, ce que les uns considèrent comme un séparatisme antipatriotique, les autres le voient comme l'affirmation maximale d'une identité nationale. La CNT est l'ennemie du concept de "patrie" sauf quand il lui est donné la signification que Malatesta lui avait donnée "Ma patrie, c'est le monde"».

Pour nous, un exemple de la contradiction que suppose le mélange de la lutte des classes avec les aspirations patriotiques reste manifeste dans ce que nous vivons en Catalogne ces derniers mois. Nous sommes témoins de ce que, dans sa prétention à vouloir «faire pays», la droite bourgeoise de toujours et la dénommée gauche catalaniste – même celle qui se dit être « anti-système » – se donnent la main pour construire un nouvel État, l'État catalan, en tournant en même temps le dos à ceux qui préfèrent suivre celui qui existe déjà, l'État espagnol. En continuant avec le communiqué précité, nous répétons que l'argumentation nationaliste est « pauvre et obstinée : en fin de compte, ils rêvent d'établir un autre État, avec son armée, sa police et ses notables, mais avec drapeau et nom distincts ». À ce stade, nous pouvons nous demander : Où est restée la lutte de classes, sinon enveloppée dans les chiffons patriotards ?

Il convient d'éclaircir le fait que si comme anarchosindicalistes nous nous opposons à n'importe quel État nouveau, nous ne défendons pas pour autant l'État déjà existant, comme cela nous est souvent mal-intentionnellement attribué. À ceux qui utilisent cet argument fallacieux, il faudrait rappeler que lors de la proclamation de la République Catalane, en 1934, c'est la militance de la CNT qui ramassa les armes que les patriotes catalanistes jetaient, quand l'armée entra à Barcelone sans vraie difficulté. Et comme ils nous furent utiles par la suite pour prendre d'assaut les casernes et pour faire trembler les uns et les autres en démontrant la viabilité de l'autogestion et du communisme libertaire! Lamentablement, cet exemple révolutionnaire fut atténué par une Generalitat qui voyait avec horreur comment les travailleurs contrôlaient la production, et par quelques communistes auxquels il fut permis de faire tout ce qu'ils voulaient pour leur rôle contre-révolutionnaire en tant que «parti de l'ordre» et en échange de quoi la République obtiendrait l'appui sovié-

tique. Quelques décennies après, il paraît incroyable que nous soyons dans une situation similaire, bien que pas complètement. A l'époque, nous, anarchosindicalistes, savions déjà que nous ne serions jamais libres sans exercer, auparavant, le contrôle de la production. Aujourd'hui, une partie de ceux qui s'en autoproclament semble l'avoir oublié, ils acceptent que la classe travailleuse s'assoupisse en adoptant les mêmes approches que les syndicats institutionnels et, de concert, avec une vaste frange de la cité se laisse entraîner et dicter sa conduite par les différents «vecteurs d'intoxication» en fonction de leurs intérêts. Et, lorsque sont organisées des grèves patriotiques supportées et financées par l'Administration et les marchands, quand la lutte populaire est reconduite jusqu'à son atténuation au Parlement via les urnes ou quand ils veulent que tu fasses un choix entre différents chiffons patriotards, c'est que quelque chose ne tourne pas rond.

Nous ne sommes pas, non plus, convaincus par les arguments de certains anarchistes qui prétendent que nous ne pouvons pas rester à la marge du processus social et politique en cours. Selon nous, cela signifie une adhésion non critique envers des objectifs qui n'ont absolument rien à voir avec une émancipation des travailleurs, d'autant plus par la simple volonté irréflectée de «faire quelque chose». Il faut évaluer et peser dans quelles initiatives concrètes nous devons participer et pourquoi, sans tomber dans le piège du «mouvement pour le mouvement».

Dans la CNT Catalunya, malgré tout cela, les choses sont claires. Nous serons toujours dans la lutte des classes, jamais dans la lutte entre travailleurs pour des motifs patriotiques car ces derniers bénéficient seulement aux gouvernants désireux de couvrir leurs relents afin de continuer à profiter de leurs privilèges.

Octobre 2017. 🗡️

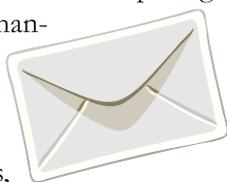
* Traduction du communiqué n°2 de la CNT Catalunya d'octobre 2017.

Ci-dessous, nous avons décidé de retranscrire un courrier, tel que nous l'avons reçu. Cet article parle par lui-même, et se passe de commentaire. Nous remercions nos lecteurs pour leur participation, par leurs témoignages et leurs avis de première main.

Ci joint un courrier adressé par mes soins à une psychologue du travail bossant à pôle emploi. Celle ci reprend mon dossier, puisque j'ai réussi à pousser à la faute, la conne qui me servait de conseillère et ne cessait de me harceler. Le document peut être intéressant pour les sans emplois qui vous lisent, notamment ceux considérés comme seniors - 50 ans et plus. J'y parle des méthodes utilisées contre les chômeurs, et je refile des chiffres assez éloquentes. S'il faut impérativement rester dans les clous pour ne pas se faire virer et perdre ses prestations - quitte à bidonner les preuves de recherche d'emploi - il est tout aussi important de démonter le spectacle de "l'aide au retour à l'emploi" véritable machine de guerre contre les chômeurs, et montrer que nous ne sommes pas dupes.

Plus tu es sympa, et plus ces flicards profitent de la situation pour te coler dans des situations périlleuses. Pour que l'on te foute la paix, sonne la charge !

Les dates et les noms des protagonistes ont été changées.



Madame Thomas,
En cherchant la confirmation sur le site pôle emploi de notre RDV du Vendredi 08 décembre 2017 à 14h40, j'ai appris avec stupéfaction que vous exerciez la profession de psychologue du travail.
Peut-être ai-je fait preuve d'un moment de distraction lors de notre entretien téléphonique où nous prenions l'engagement de nous voir, mais je n'ai pas souvenir que vous vous soyez présentée sous ce titre. Concernant ce chapitre, il me reste en mémoire ces quelques mots, "je

suis une collègue de Madame Paulin et je reprends votre dossier", rien de plus. Le mot "psychologue" ne levant pas en moi de crainte particulière, cela ne changera rien à ma volonté de montrer les meilleures dispositions pour que cet échange se montre fructueux. En revanche, cela m'oblige à clarifier les raisons de notre mise en relation, à savoir le courrier adressé par mes soins à la direction de pôle emploi concernant les "méthodes" utilisées par ma conseillère Madame Paulin. Un sujet sur lequel j'ai le sentiment que vous avez systématiquement "botté en touche" avant de concéder du bout des lèvres que la charge de travail expliquait sans doute un malheureux malentendu. Vous comprendrez que cette explication ne me satisfait pas, elle signifierait que ma présence à notre futur entretien trouverait son origine dans je ne sais quelle tare me rendant inapte à toute forme de relation sociale, et que ma conseillère excédée a fini par vous tendre le flambeau.

Il n'en est rien, et je reste persuadé que les preuves apportées à mon dossier à charge sont éloquentes. Cette opinion est aussi partagée par la CGT-chômeur (en copie de l'AR envoyé à Pôle emploi), qui, scandalisée mais pas du tout surprise, n'a pas hésité à m'apporter son soutien tout en glissant quelques sordides histoires sur les méthodes industrielles employées contre ces "sans emplois" seniors dont la seule présence plombe les statistiques pour le moins inquiétantes du chômage.

De notre entretien, seul mon CV utilisé à titre de pièce jointe dans ma lettre de protestation semble avoir retenu votre attention, ce qui me semble pour le moins inquiétant. Oui, il est incomplet pour la simple

raison qu'il s'agissait pour cette occasion de dresser rapidement un tableau de mon expérience professionnelle sans multiplier inutilement le nombre de documents joints se montant déjà, si ma mémoire est bonne, à 15 feuillets. Cependant, ce fameux CV n'est qu'un détail insignifiant dans l'optique de mon courrier. Le problème évoqué sur une dizaine de pages ne se situe pas là.

Déni du réel.

N'allez pas croire à la lecture de ces lignes que je suis d'un naturel querelleur. Bien au contraire, je suis ouvert à la discussion et plutôt conciliant, ce qui est parfois interprété chez pôle emploi comme une marque de faiblesse. Dès lors, il me semble utile de préciser que si mon souhait de collaborer pleinement est indéniable il n'en est pas pour le moins incompatible avec le refus d'endosser une quelconque responsabilité quant à mon statut de RMIste. Je m'explique :

Ce n'est pas moi qui vous apprendrai que les pratiques d'inspiration psychologique sont utilisées dans le désamorçage des conflits sociaux. Que pèse la moindre menace de grève et voila nos psychologues d'entreprises au chevet des employés insatisfaits. Le but ? Sortir le conflit de la sphère sociale et briser les intérêts revendicatifs communs en transférant les hostilités dans un registre individuel et psychique (stress, dépression, etc). Cette psychologisation des rapports de travail ne sert bien entendu que le patronat puisqu'elle conduit au final chaque employé à s'attribuer l'origine de ses difficultés. Avant d'en venir aux affaires nous concernant, j'insiste sur le fait qu'il n'est pas question ici de remettre en cause

vosre probité et l'utilité de vosre travail. Tout ce qui ressort de la psychologie mérite le titre de science sociale, même s'il apparaît dans ce domaine, comme dans bien d'autres, que c'est en général celui qui paye l'orchestre qui choisit la musique.

Pourquoi cet exemple ? Parce que le fait d'attribuer à chaque chômeur l'origine de ses difficultés est une pratique courante dans le cadre des entretiens pôle emploi, d'autant plus quand les chances du candidat de retrouver le chemin de l'entreprise se rétrécissent singulièrement. Les simulacres d'interrogation de Madame Paulin ou du personnel de prestataires privés, toujours "abasourdis" paraît-il, de me voir privé de travail au vu de mes qualifications, en fournissent la meilleure preuve.

Jusqu'à aujourd'hui et uniquement dans le but de ne pas envenimer les relations, je me suis contenté de prouver la peur au ventre et preuves à l'appui que si ma recherche de travail ne relevait pas du fantasme, mon âge représentait un obstacle de taille à mon embauche. Trop tard, le mal était fait...accepter d'entrer dans ce type de dialogue vous condamne à une position de défense, celle d'être coupable de sa propre situation sociale et donc à la merci d'éventuelles sanctions. D'ailleurs Madame Paulin qui se targue de ne pouvoir tolérer que "quiconque reste sans rien faire", m'a littéralement ébloui dans sa narration des combats victorieux menés sur le front de l'emploi aux côtés de sexagénaires décidés. Une façon comme une autre de me faire comprendre que je manque de volonté. Un adage japonais explique pourtant que l'on peut croire en un tête de sardine, l'important étant de vouloir croire.

Pour que cesse cette mauvaise plaisanterie, j'ai pris dorénavant la décision de me munir à chaque entretien de statistiques officielles sur la réalité du chômage dans la catégorie

"senior" et de ne plus faire de concessions dans ce domaine précis sous prétexte d'une "convivialité" qui se retourne systématiquement en arguments fallacieux contre moi. Je souhaiterais que vive le serpent de mer de mon "projet professionnel", titre récurrent des courriers que m'adresse pôle emploi et prétexte à m'envoyer comme gibier dans toutes les chasses à courre, malheureusement les indicateurs Dares de Mars 2017 ne montrent pas le même optimisme :

- « depuis 2012, 524 000 personnes supplémentaires sont inscrites en catégorie A à Pôle emploi (+ 17,9 %) dont 56 % sont des demandeurs d'emploi seniors... 127 600 étant âgés de 61 ans et plus. »

- Notre pays compte 874 % de chômeurs seniors supplémentaires ! Oui vous avez bien lu, c'est l'augmentation hallucinante des chômeurs de plus de 60 ans en 5 ans ! Personne n'en parle, c'est un sujet tabou. 1 457 720 c'est le nombre des chômeurs seniors. Plus de la moitié des nouveaux chômeurs ont plus de 50 ans et ils représentent 1/4 des inscrits à Pôle Emploi !

Pour compléter le tableau, je citerai Gérard Cornilleau, économiste à l'OFCE - Observatoire français des conjonctures économiques accueilli en son sein par la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP), en application de la convention passée en 1981 entre l'Etat et la FNSP. - que l'on ne peut suspecter de sympathies gauchistes, dans son entretien donné ce jour même (27 Novembre 2017) au magazine "notre temps" et consacré au Chômage des seniors :

"Quand une entreprise ferme, les salariés âgés sont touchés comme les autres. Mais passé 55-56 ans, ils n'ont aucune chance de retrouver un emploi. La seule solution est alors la protection sociale. Réduire la durée d'indemnisation n'aurait pas d'im-

pact sur leur possibilité de retrouver du travail."

Inutile d'ajouter qu'au vu de la quantité de courriers envoyés par mes soins en réponse à des offres d'emploi et de la stagnation que connaissent nombre de mes connaissances issus de ma génération et partageant mon sort, je ne peux que valider la réalité des propos tenus. Seul un chômage de masse en progression constante explique la quasi-impossibilité pour certaines catégories de retrouver un travail. Je refuse donc de glisser dans le marais de la responsabilisation permanente de l'individu, qui n'est qu'un déni de la réalité sociale et n'a d'utilité que d'envoyer le chômeur, sous la menace et la contrainte de culpabilisation, dans le cul de sac de la radiation ou d'un bénévolat d'entreprise si sympathique aux yeux du MEDEF.

Je souhaite par ce rapide tour d'horizon avoir posé les jalons de ce qui à mes yeux peut nous mener vers un dialogue constructif. Je ne vous soupçonne pas un seul instant de reproduire les pratiques pour le moins éprouvantes dont je suis une victime parmi des milliers d'autres et que j'ai exposé ici même. Je me contente de signifier que pour ce qui est de ma personne, de tels procédés ne sont plus à l'ordre du jour. Je refuse qu'un entretien supposé destiné à m'épauler, se transforme en des nuits sans sommeil, agitées par la crainte de me retrouver privé des maigres subsides me permettant de survivre. En tant que chômeur, mon devoir consiste à rechercher un emploi - ce que je fais avec application - et de le prouver devant les services de pôle emploi. Personne n'a pu à ce jour me mettre en défaut sur ce sujet. Le reste n'est pas de ma responsabilité. ▲

Cordialement.

M.R

INTRODUCTION A L'AFFAIRE AZF

La Cour d'Appel de PARIS a rendu, le 31 octobre 2017, après 4 mois d'audiences quotidiennes, la décision pénale sur les responsabilités des auteurs de l'accident industriel du 21 septembre 2001 de l'usine AZF à Toulouse. Le directeur de l'usine et son employeur, la société « Grande Paroisse » - filiale du Groupe Total, étaient poursuivis pour « Homicide et blessures involontaires », ... « Destruction et dégradation involontaires de biens ... par maladresse, imprudence, inattention ... manquements aux obligations de sécurité ... ou en commettant une faute caractérisée qui exposait autrui à un risque d'une particulière gravité qu'ils ne pouvaient ignorer ».

Les mises en examen, surtout celle de la société « Grande Paroisse » - personne morale et employeur, ont nécessité un combat continu de plusieurs années de la part des victimes et des associations de victimes. Le directeur, quant à lui, a fait fi d'une défense personnelle en acceptant, depuis le début, d'assumer l'entière responsabilité des faits qui, pourtant, dépassait de loin celle de la délégation faite son employeur. Pendant toutes les années de l'instruction, le directeur sans usine a occupé l'emploi de « mis en examen volontaire », défendu par les avocats de l'employeur et consentant avec docilité à l'opprobre. Cette attitude a fait dire à plus d'un toulousain que « Biechlin, cé pas un chapô qu'il porte, cé un sombrérô ».

L'arrêt prononce contre le directeur de l'usine, les peines de 15 mois de prison avec sursis et 10 000 € d'amende. L'employeur - la société « Grande Paroisse » - est condamné au paiement du maximum de l'amende prévue dans la loi française qui s'élève à ... 225 000,00 € !! (No comment !).

Les juges ont, à l'évidence, fort bien compris que ce n'était pas le montant de l'amende qui faisait peur à TOTAL mais la mise en cause de sa réputation de « grand industriel ». C'est peut-être pour viser juste dans la sanction que les juges, qui avancent le constat de "divulgations les plus diverses" et autres "fausses informations", ordonnent une publication par voie de Presse dans les termes suivants :

« Au regard de la gravité de l'événement, de son retentissement dans l'opinion publique, et de la divulgation d'hypothèses les plus variées, quant à son origine, la Cour ordonne, à la charge des condamnés, la peine complémentaire de diffusion du communiqué suivant dans le Journal Officiel de la République Française et dans les publications suivantes : La Dépêche du Midi, La Dépêche du Sud-Ouest, Le Monde, Le Figaro, Les Échos » :

« Par décision rendue le 31 octobre 2017, la Cour d'Appel de PARIS, statuant sur l'explosion survenue le 21 Septembre à TOULOUSE, sur le site de l'usine AZF, a déclaré Serge BIECHLIN et la société Grande Paroisse coupables :

- d'homicides involontaires, blessures involontaires ayant occasionné une ITT de moins de 3 mois commis par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou manquement à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi et le règlement ou en commettant une faute caractérisée qui exposait autrui à un risque d'une particulière gravité qu'il ne pouvait ignorer

- de destruction, dégradation ou détérioration involontaires de biens ... par l'effet d'une explosion ou incendie, par manquement, etc. (termes analogues) - a condamné (suivent les indications des peines ...).

L'usine, dite AZF (car elle avait gardé l'ancienne dénomination d'usage courant à Toulouse), était implantée sur un terrain de 72 hectares, dans le sud de la ville et à environ 4 km du centre-ville. En face de l'usine, se trouvaient l'Hôpital psychiatrique Marchand et le centre Bouqueirol (pour jeunes enfants poly-handicapés). Pas très loin se trouvent la rocade où, en milieu de matinée, roule un flot ininterrompu de véhicules, la route d'Espagne, la desserte des lycées Gallieni, les écoles des oustalous, et immeubles d'habitation, commerces, etc, bref le cœur urbain d'une grande ville. A proximité, se trouvait l'usine SNPE, propriété de l'Armée française, fabricant des produits chimiques dont le fameux phosgène, lequel fut utilisé, pour la toute première fois, comme gaz de combat pendant la première guerre mondiale (1914-1918).

L'explosion a volatilisé le Nord de l'usine en laissant un cratère de 3000 m², de 60 m sur 50 m et de 9 m de profondeur, rasant ou ruinant les bâtiments industriels alentours. Ses effets mécaniques se sont répercutés dans toute l'agglomération toulousaine : effondrement total ou partiel de plusieurs bâtiments : les magasins Brossette et Darty, le garage SPEEDY, le gymnase du lycée Gallieni, etc. A l'instant de la catastrophe, les sismographes enregistraient une excitation sismique d'une amplitude de 3,2 à 3,4 sur l'échelle de Richter ; l'équivalent de plus de 100 tonnes de TNT.

Le bilan officiel est de 31 victimes décédées et plusieurs milliers de blessés dont certains très grièvement ; plus de 20 000 dossiers médicaux traités par les assureurs, ainsi que 580 000 dossiers matériels. Cet événement restera, sans aucun doute, dans la mémoire collective de la ville, mais aussi dans celle des syndicats et des industriels eux-mêmes, comme illustrant parfaitement le rapport de forces existant entre un poids lourd du CAC 40 (TOTAL) et les institutions de tout ordre à commencer par l'État, mais aussi l'université, les collectivités territoriales, syndicats, Presse, etc.

Aujourd'hui, 17 ans après l'explosion, restent sur le pavé de nombreuses victimes non indemnisées, notamment les plus fragiles, des personnes seules, malades ou confrontées à un cumul de préjudices indirects qui les ont empêchées de s'occuper d'elles-mêmes. Ce sont les "victimes invisibles" de l'explosion ; mères de familles le plus souvent oubliées de soi au profit des proches, mais, aussi, habitants pauvres ou acculturés qui n'ont pas toujours su ou pu trouver le chemin de la reconnaissance de leurs droits. ❧